



EFFECTUER UNE DEMANDE SAVOIE EN SCENES

1 Je découvre les modalités d'aide sur le site www.savoieenscenes.fr

2 Je choisis un spectacle sur www.savoieenscenes.fr

3 Je contacte la compagnie et convient d'une date de représentation

4 Je vérifie la disponibilité de l'aide auprès de la DDAC : Stephanie.jarlan@savoie.fr ou 04 79 70 63 75

5 Je signe le contrat avec la compagnie

6 Je formalise ma demande à la DDAC en envoyant le formulaire dédié 1 mois avant la représentation

7 Le Département m'informe de l'aide votée par les élu.e.s

8 Le spectacle a lieu

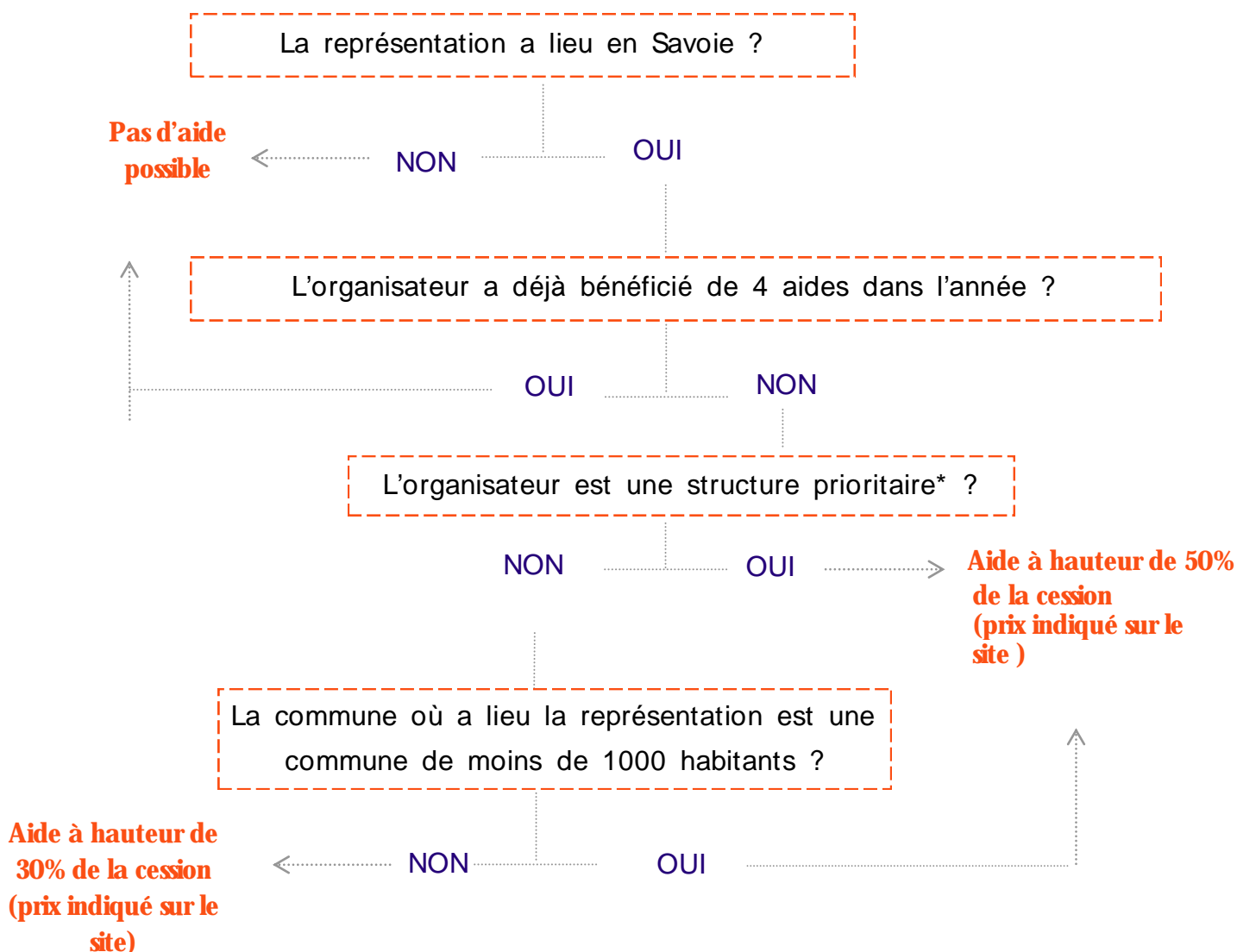
9 J'envoie la fiche bilan et la facture acquittée à la DDAC

10 Le Département verse l'aide à ma structure



DEFINIR LE NIVEAU D'AIDE SAVOIE EN SCENES

1 / Connaître la part prise en charge par le Département



Aide plafonnée à 2 000 €

1 Les structures prioritaires :

- ◇ Établissement scolaire ou représentation scolaire
- ◇ Lieu de vie sociale et de santé : maison de retraite, structure petite enfance, instituts médico-sociaux...
- ◇ Association/ structure signataire d'un contrat territoire jeunesse